



Un gage de réussite dans les services municipaux : la propriété, l'exploitation, la gestion et la prestation publiques

Beaucoup de dirigeants municipaux se tournent vers la privatisation pour des services publics sous forme de « partenariats public-privé » et de sous-traitance. Certains sont convaincus qu'ils ne disposent pas de suffisamment de ressources pour fournir des services publics de qualité. Mais ils se trompent lorsqu'ils soutiennent qu'en confiant le contrôle des services au secteur privé, ceux-ci seront de meilleures qualités et moins coûteux. Le contrôle public confère aux gouvernements locaux l'autorité dont ils ont besoin pour être innovateurs et avant-gardistes, pour assurer la viabilité financière des services, faire respecter les contrôles de qualité et accorder la priorité aux intérêts de leur collectivité.

Voici quelques exemples de services publics respectueux de l'environnement, innovateurs et efficaces fournis dans le secteur public par les municipalités du Canada : l'eau *rapatriée à l'interne* de Hamilton, le service de gestion des déchets « semi-humide plus » de Guelph, l'usine publique de traitement de l'eau de Kamloops, un partenariat *public-public* de l'eau dans le sud de l'Alberta et d'autres ...

L'eau *rapatriée à l'interne* de Hamilton est moins coûteuse, plus sûre et plus efficiente

En 1995, dans le cadre d'un projet de développement économique, la municipalité régionale de Hamilton-Wentworth a attribué un contrat de distribution de l'eau potable et de traitement des eaux usées, sans appel d'offres, à une entreprise locale, Philip Utilities.

Cette expérience de privatisation s'est transformée en dix années de désastres environnementaux et financiers et de mauvaise gestion.

En 1996, sous la direction de Philip, des égouts non traités se sont déversés de la station de pompage principale dans le port de Hamilton et dans 115 résidences avoisinantes. Philip a été trouvé responsable, mais la municipalité s'est retrouvée devant les tribunaux contre Philip et a dû

payer un montant non dévoilé pour le nettoyage du port et l'indemnisation des propriétaires.

Le ministère de l'Environnement de l'Ontario avait porté de nombreuses accusations contre l'entrepreneur parce qu'il ne se conformait pas aux normes relatives à la qualité des effluents.

Dans le contrat de 1995, toutes les réparations de plus de 10 000 \$ (mais pas moins) incombaient à la municipalité, ce qui incitait l'entrepreneur à laisser les installations se détériorer pour que les réparations deviennent le problème de quelqu'un d'autre.

L'entreprise a été vendue à Azurix, une affiliée d'Enron, en 1999. À la faillite d'Enron, Azurix a été acquise par American Water Services, elle-même plus tard achetée par RWE AG, une géante des eaux basée en Allemagne.

Au début de 2004, le conseil municipal de Hamilton a décidé de lancer un appel d'offres pour le contrat. Il a retenu les services d'un cabinet d'avocats, qui se disait expert en rédaction de contrats de PPP dans l'intérêt du public, afin de l'aider à rédiger une DP et un contrat qui éviterait des problèmes rendus publics au cours des dix premières années de privatisation. Le contrat devait prévoir la répartition des risques et des responsabilités; répondre aux normes relatives à la qualité des effluents (avec des incitatifs pour les dépasser); et répartir les responsabilités en matière d'entretien.

En échange de cette nouvelle répartition des risques, la ville s'occuperait des coûts de l'hydro et de l'évacuation des boues.

Il s'agissait du plus important contrat d'eau offert en Amérique du Nord à l'époque, mais même les plus grandes multinationales ne pouvaient pas répondre aux normes établies par la ville. Aucune n'a accepté la répartition des risques et des responsabilités proposée par la ville à un prix que la ville pouvait tolérer. Une société a soutenu publiquement qu'elle pouvait faire le travail à un certain prix, a présenté une soumission trois fois plus élevée pour couvrir les responsabilités accrues et s'est ainsi éliminée de la course.

En conséquence, Hamilton a repris la responsabilité de son réseau d'aqueducs et de traitement des eaux usées. En un an seulement, la municipalité a démontré que la prestation publique des services était bonne pour la ville et pour l'environnement et était rentable pour les contribuables, dépassant même le rendement des entreprises privées à tous les niveaux.

Un « bulletin » présenté au conseil en avril 2006 montrait que les travailleurs du secteur public avaient atteint un « niveau plus élevé de rendement aux installations de traitement, avec des coûts inférieurs d'environ 1,2 million de dollars au budget approuvé ». La ville a aussi économisé les 195 000 \$ en primes au rendement qu'elle aurait dû payer à un entrepreneur privé qui aurait satisfait aux mêmes normes.

La principale usine de traitement des égouts a systématiquement dépassé les normes de rendement au cours de la première année d'exploitation publique comparativement aux 15 dernières années. Il y a eu moins de déversements causés par les fortes pluies qu'au cours des 5 années précédentes. Une eau de qualité supérieure s'écoule dans le port de Hamilton.

Les résidents de Hamilton ont eu un exemple clair d'un service public qui est plus imputable, plus efficace et de meilleure qualité et qui contribue davantage aux objectifs collectifs que lorsque le même service est fourni à des fins lucratives.

Les ordures de Guelph : le système « semi-humide plus » reste public malgré des velléités de privatisation

Des villes du Canada et d'ailleurs dans le monde ont modelé leurs stratégies de gestion des déchets sur l'excellent programme « semi-humide plus » public de la ville de Guelph. Le programme détourne 75 % des déchets résidentiels des sites d'enfouissement, une hausse de 38 %, grâce aux améliorations apportées à l'usine, terminée en 2003. La propriété et le contrôle publics sont payants.

Le système de traitement génère aussi des revenus à la ville. La municipalité fait payer les collectivités avoisinantes pour traiter et recycler leurs déchets. La ville a aussi été en mesure de vendre le produit du recyclage humide. En tout, environ 3 646 tonnes de

compost sont vendues chaque année, surtout pour les massifs de fleurs, l'agriculture et le jardinage. La ville a déclaré en 2001 que 70 % de la matière organique échappait désormais aux sites d'enfouissement.

En 2000, le Conseil du recyclage de l'Ontario a souligné l'initiative avant-gardiste de la ville en lui remettant son prix des municipalités durables. En 2002, Guelph a été l'une de deux villes canadiennes à remporter les plus grands honneurs dans sa catégorie à une conférence des Nations Unies sur le développement durable.

Les résidents de Guelph ont d'abord été invités à séparer leurs matières compostables ou humides d'autres déchets lorsque le système semi-humide a été instauré en 1995. En 1998, Guelph a mis à l'essai les services de SUBBOR, une entreprise de recyclage « boîtes bleues » de Toronto, dont la technologie permettait de séparer les déchets secs en produits recyclables, tourbe et gaz pour la production d'électricité. La ville a rejeté l'idée de sous-traiter le travail à SUBBOR et le programme est resté public.

En 2003, Guelph a encore réduit la contamination dans le flux de déchets et augmenté la diversion en instaurant un système à trois flux. Avec le précédent programme semi-humide, les citoyens séparaient leurs ordures en deux flux de déchets : les articles humides et les articles solides. Un troisième flux a été ajouté pour que les déchets et les recyclables soient aussi séparés à la

maison. Les gens ont dû s'habituer au système à trois sacs, mais les taux de conformité sont élevés puisque les ordures de ceux qui ne suivent pas les règles sont tout simplement laissées sur le trottoir.

La rénovation des installations nécessaire pour s'adapter au changement a coûté à la ville 5 millions de dollars et a exigé 5 mois de travaux. La capacité de l'usine a augmenté de 5 à 20 % de déchets « secs » par année. L'usine rééquipée de recyclage et de compostage s'appelle le « Centre d'innovation des ressources en déchets ».

En septembre 2005, l'idée de la privatisation a refait surface, même si les conseillers avaient appris, par expérience, l'importance et la valeur du contrôle public. La ville a émis une demande de propositions pour un certain nombre de services municipaux de collecte des ordures. Elle a reçu deux soumissions de sociétés privées à but lucratif.

« Les contribuables de Guelph ont investi des millions de dollars dans la mise en place d'un programme innovateur et avant-gardiste qui s'attire les louanges des municipalités du monde entier, incluant Hong Kong », soulignait Brad Kalloway, alors président du SFCP 241. Ce dernier craignait que la municipalité ne perde la souplesse et le contrôle public qui avaient favorisé sa réussite jusqu'alors.

Heureusement, une majorité de conseillers étaient d'accord avec lui. La ville a rejeté l'option de privatisation, en partie parce qu'elle aurait été plus coûteuse.

Aujourd'hui, l'avenir de l'usine est encore une fois remis en question. Le conseil a appris récemment qu'il n'aurait pas de subventions fédérales et provinciales pour l'aider à assumer le coût de la réparation du toit. Du montant de 3,8 millions de dollars nécessaire, 2,5 millions devaient provenir d'une subvention fédérale-provinciale à l'infrastructure municipale. La ville espère aussi investir dans la technologie pour réduire les odeurs émanant de l'usine qui dérangent les résidents.

La ville s'est engagée à maintenir en place le système de collecte à trois flux. L'une des options envisagées, en avril 2006, était d'expédier les déchets organiques à l'extérieur de la ville à des fins de traitement. Il est possible que la question de la propriété et de l'exploitation publiques de la collecte et du traitement par la ville de Guelph fasse encore une fois l'objet de débats dans la collectivité.

La volonté politique et la collaboration entre la ville de Guelph et d'autres gouvernements seront nécessaires pour que la municipalité puisse continuer de profiter de ce programme innovateur, qui suscite l'admiration dans le monde entier.

De nombreux prix pour l'usine publique d'eau potable de Kamloops

La construction d'une nouvelle usine d'eau potable, dont la propriété et l'exploitation sont publiques, a été construite dans la ville de Kamloops en 2005.

L'usine, qui traite jusqu'à 160 millions de litres d'eau potable par jour, est financée publiquement, avec l'aide du financement fédéral et provincial pour l'infrastructure et un prêt à faible intérêt de 16,7 millions de dollars accordé par le Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.

L'usine est la plus grande en Amérique du Nord à utiliser la technologie de filtration sur membrane. La ville a aussi collaboré au développement d'un nouveau Centre d'excellence de l'eau potable à l'Université Thompson, située tout près.

Mais la propriété et l'exploitation publiques n'ont pas toujours été le premier choix.

Quatre ans auparavant, les ordres de « faire bouillir l'eau » causés par le niveau élevé de sédiments dans la principale source d'eau de la ville, surtout au moment de l'écoulement printanier, avaient incité le conseil municipal à agir et à rénover le réseau. Le conseil étudiait la possibilité de conclure un « partenariat public-privé », ou PPP, pour construire une nouvelle usine.

Ce choix impliquait non seulement la collaboration avec le secteur privé pour la conception et la construction des installations, comme il est courant de le faire, mais aussi de confier l'exploitation et l'entretien à l'entreprise privée. La ville renoncerait ainsi à sa responsabilité de gérer le processus dans l'intérêt de ses citoyens.

Après avoir écouté les opinions de membres du public opposés à la privatisation et pris connaissance des conclusions d'un sondage sur le projet de privatisation, la ville a voté à l'unanimité pour que la nouvelle usine de filtration reste publique.

Lorsque la ville de Kamloops a eu besoin d'une nouvelle usine de traitement des eaux à la fin des années 90, le SCFP et ses alliés dans la collectivité ont fait campagne pour que les nouvelles installations soient construites par le secteur public, malgré un important lobbying en faveur d'un PPP. La municipalité a eu la sagesse de choisir l'option publique.

Services régionaux de l'eau du sud de l'Alberta : un partenariat « public-public » réussi

Au cours des dernières années, quelques collectivités du sud de l'Alberta se sont rendu compte que la population devait faire quelque chose pour se doter d'un système d'approvisionnement en eau propre, à coût abordable et fiable. Les pénuries et le contenu élevé de sodium dans l'eau étaient dangereusement fréquents depuis

quelques années. Pendant les sécheresses, au moins une localité avait dû faire venir son eau par camion pour éviter l'épuisement de ses réservoirs.

En 1998, un groupe s'est formé pour étudier des solutions et, en octobre 2000, une entente a été conclue. Un prêt de 50 000 \$ de la Société de développement économique Wild Rose a financé des études de faisabilité et d'impact environnemental et les plans d'ingénierie nécessaires pour obtenir le financement fédéral-provincial. Sept ans plus tard, les cinq collectivités et deux comtés ont enfin un approvisionnement d'eau potable limpide dont le traitement et la distribution sont publics à 100 %.

La Commission régionale des services d'eau de Kneehill a financé un tiers du pipeline de 100 kilomètres qui fournira de l'eau propre à cinq villages ainsi qu'au comté de Kneehill et au district municipal de Rockyview. Le gouvernement fédéral et la province ont couvert les coûts pour le deux tiers du projet, dans le cadre du programme d'infrastructure Canada-Alberta (ICAP).

Le projet de 34 millions de dollars est une solution du secteur public qui résoudra les problèmes de pénurie d'eau et améliorera la qualité de l'eau potable. La ville de Drumheller traitera l'eau pour desservir les villages d'Acme, Beiseker, Three Hills, Carbon et Linden, la ville d'Irricana et les usagers ruraux du comté de Kneehill et d'une partie du district municipal de Rockyview. Ces

collectivités n'ont pas à assumer le coût du forage de nouveaux puits. Cette solution est non seulement plus économique et plus sûre pour les gens, mais elle ouvre aussi la porte au développement économique et à la croissance de la population.

Grâce à la conduite d'eau régionale de Kneehill, sept municipalités et plus de 6 000 Albertains n'auront plus à subir de pénuries et auront accès à un approvisionnement sûr en eau limpide. Cet exemple montre que les municipalités de grandeurs différentes peuvent travailler ensemble et que les partenariats public-*public* entre gouvernements sont efficaces.

Les ordures de Saskatoon : les vérificateurs sont en faveur de la prestation publique du service

Un rapport de vérification sur la collecte des ordures a été publié en juin 2005. Les vérificateurs ont comparé leurs conclusions à celles de 12 autres villes, dont Halifax, Ottawa, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton et cinq villes américaines. Le rapport révèle que le service public de collecte des ordures de Saskatoon est l'un des plus efficaces de tous les services vérifiés.

Le rapport conclut également qu'il n'y aurait aucun avantage économique à sous-traiter les services d'ordures. En fait, la ville a réussi à accroître le volume des déchets ramassés avec la croissance de la population, tout en gardant le coût du service plus bas

que le taux d'inflation. Le fait que les services de collecte et d'élimination des ordures soient entièrement internes à Saskatoon est le principal facteur qui permet à la ville de maintenir des coûts peu élevés.

Services publics de l'eau de Kelowna : prix de la protection de la santé publique

En mai 2006, la ville de Kelowna s'est méritée le prix de la reconnaissance d'entreprises décerné par la B.C. Water and Waste Association pour sa stratégie municipale de l'eau. La stratégie de gestion de l'eau, la division de l'eau de Kelowna va « de la source au robinet », et

inclut la protection des bassins versants, le contrôle de la qualité de l'eau, le traitement, l'entretien du système de distribution, le contrôle des intercommunications et l'efficacité de l'utilisation de l'eau.

La BCWWA est une association sans but lucratif qui se consacre à la protection de la santé publique et de l'environnement. Le prix est décerné chaque année à une collectivité qui fait systématiquement preuve d'excellence, de leadership et d'innovation en matière de gestion de l'eau potable et des eaux usées en C.-B.

Visitez scfp.ca pour en savoir plus sur les dangers de la privatisation et sur les avantages de la solution publique.